



**ECONOMIE**

## Les Paluds ont 50 ans

Il y a 50 ans naissait à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille et de la Ville d'Aubagne la Zone Industrielle (ZI) des Paluds. Le 24 décembre 1968 était créée par arrêté préfectoral une Zone d'Aménagement Concerté de 37 hectares. L'Association Syndicale Libre des Propriétaires de la zone industrielle des Paluds a décidé de fêter ce cinquantenaire un peu en avance.

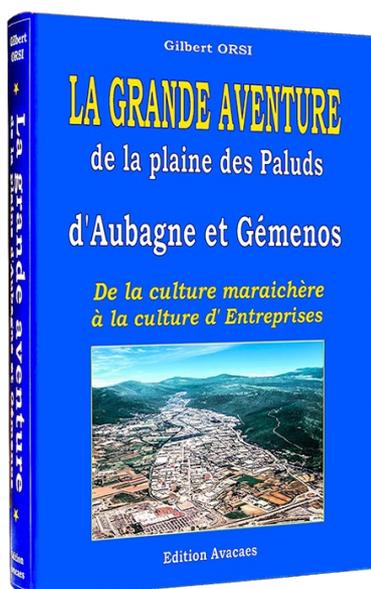
*Publié le 12 juin 2018*

Aujourd'hui, Les Paluds accueillent sur une superficie d'environ 130 ha près de 700 entreprises dont bon nombre de PME et TPE parmi lesquelles on trouve des leaders industriels et technologiques de grande envergure (Sartorius Stedim, Soluscope, Mota Profroid, Alquier, Arcane industries, Oxy-signalétique...). La Zone compte plus de 7 000 salariés. Avec 55 emplois par hectare, cet ensemble constitue le site économique productif majeur de l'Est du département.

« *Notre ambition*, indique Michel Souchon, président de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires de la zone industrielle des Paluds (ASLP), *est de créer un environnement économique et convivial efficace qui doit contribuer à la pérennité de toutes les entreprises du territoire* ». Cet objectif est dans l'ADN des entrepreneurs du secteur qui ont accueilli pour la première fois la création dans une ZI, d'un magazine, d'un centre de congrès, d'un club d'entreprises, d'une agence de l'emploi, d'une hélistation, d'une Poste et du premier congrès européen des ZI... Aujourd'hui, l'innovation se poursuit sur cette zone qui propose, par exemple, des services de gestion collective des déchets avec des collectes gratuites, des facilités pour covoiturer et utiliser un service d'autopartage équipé de véhicules électriques, ou encore qui organise des événements comme des remises de trophées aux entreprises. Récemment, l'ASLP et six autres associations de zones d'activités (Athelia, Gémenos, Napollon, Pôle Alpha, Huveaune Vallée et Roca Fortis) ont uni leurs ressources et fédéré leurs adhérents sous le label T2R (Territoire Réseau Rencontres) pour développer leurs réseaux.

Mais l'affaire qui préoccupe beaucoup l'ASLP, c'est le Plan de prévention du risque inondation (PPRI), imposé par l'État. « Nous travaillons activement sur le PPRI avec toutes les instances administratives afin d'apporter des solutions moins contraignantes pour les Paluds, d'assouplir les obligations de construction et reconstruction des bâtiments », assure Michel Souchon.

Améliorer la qualité de la zone industrielle, renforcer son attractivité, c'est également le souci d'autres acteurs comme le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile qui possède la compétence en matière de développement économique et a établi un plan pour de « Nouveaux Paluds ». Ce dernier s'appuie sur quatre leviers d'actions majeurs pour « *s'implanter, se déplacer, travailler et être performant* » dans cette zone. Différentes opérations sont en cours ou en projet pour améliorer le niveau d'équipements et de services comme sécuriser les déplacements des piétons notamment, fluidifier la circulation, développer les transports avec le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), optimiser les stationnements, refaire les voiries, améliorer la signalétique et l'éclairage, lutter contre l'affichage sauvage ou l'implantation abusive de commerces dans la zone industrielle, réhabiliter la pépinière d'entreprises. C'est ainsi que cette zone quinquagénaire reste très vivante au service de l'économie de notre territoire.



#### LA GRANDE AVENTURE DES PALUDS

Paluds, le terme rappelle que cette zone d'activités à l'origine n'était qu'une zone marécageuse. « *Elle était dédiée à la culture de la vigne jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle*, raconte Gilbert Orsi, ex-imprimeur, président honoraire du Syndicat des Paluds, qui se consacre désormais à l'histoire de la zone. *Puis elle est devenue une plaine maraîchère. Le premier bâtiment industriel installé sur ce secteur est celui érigé pour la construction de dirigeables en 1917. Puis petit à petit, avant même la création de la Zone Industrielle des Paluds en 1968, quelques entreprises s'établissent sur des terrains achetés à des particuliers. En 1963, le bâtiment de la société Someag (aujourd'hui Fabemi) sort de terre. Puis viennent ceux de Gemoni, un fabricant de chaussures, de la Fabrique phocéenne de meubles, d'un distributeur de produits métallurgiques, Mefi, de Dalmas et ses cuisines Gloria* »...

Dix ans après la naissance des Paluds I, la zone est étendue, en 1978, avec la création de celle des Paluds II. La grande aventure de la plaine des Paluds a été contée par le détail dans un livre qui paraîtra en fin d'année.